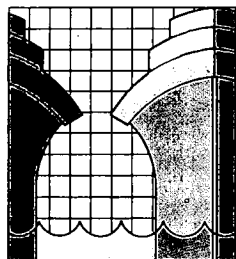


CONSTRUCTION NAVALE



Un accord commercial avec les États-Unis, qui aurait pour effet d'établir un marché nord-américain de la construction navale, pourrait avantager cette industrie canadienne déprimée.

L'industrie de la construction et de la réparation de navires emploie quelque 6 000 personnes, soit la moitié seulement des emplois dans les années 70. Les principaux chantiers navals sont situés en Nouvelle-Écosse, au Québec, en Ontario et en Colombie-Britannique. Les fabricants d'équipement sont concentrés en Ontario et au Québec. La valeur des opérations de construction, de réparation et de conversion de navires totalisait 1 milliard \$ en 1985 et les exportations, 186 millions \$. Les importations représentaient 381 millions \$.

- Le récent déclin de l'industrie canadienne de la construction navale est attribuable à une situation mondiale de surtonnage, à l'arrivée de nouveaux concurrents du Tiers monde, aux interventions gouvernementales dans le monde et aux difficultés de l'industrie canadienne de la pêche et du transport maritime.
- L'imposition d'un tarif canadien de 25 % sur les cargaisons de navires visant à entraver les importations depuis le Tiers monde irait à l'encontre de l'objectif de libéralisation générale du commerce auquel le Canada a souscrit en vertu de l'Accord général sur les tarifs douaniers et le commerce (GATT).
- Les industries navales du Canada et des États-Unis sont fortement protégées, mais les États-Unis dressent des barrières plus importantes que le Canada.
- Les tarifs douaniers, les dispositions du Jones Act qui prescrivent l'utilisation de bâtiments américains pour le cabotage, les lois de subsides et les politiques d'achat se

conjuguent pour fermer pratiquement le marché américain de la construction navale aux fournisseurs étrangers.

- Les chantiers navals canadiens, qui sont parfois le principal ou le seul soutien des collectivités où ils sont implantés, dépendent presque entièrement des commandes du gouvernement.
- Bien que le Canada n'ait pas été un important exportateur de navires, ce qu'il a exporté l'a habituellement été aux États-Unis.
- Les statistiques démontrent que nos chantiers navals sont plus efficaces que les chantiers américains; l'ouverture du marché américain pourrait permettre à l'industrie navale canadienne de retrouver son rôle de leader mondial. C'est là l'objectif des négociations commerciales pour ce secteur.
- L'Association des chantiers maritimes canadiens a publiquement accepté d'appuyer l'initiative de libre-échange si le Jones Act est remis en cause. Quatre sous-secteurs de l'industrie maritime ont un enjeu dans les négociations commerciales: ce sont ceux de la construction navale, de la réparation de navires, de l'équipement pour bateaux et du matériel d'exploitation pétrolière et gazière au large des côtes.



Affaires extérieures
Canada

External Affairs
Canada

Canada